

Profil de l'emploi et de l'appareil productif des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole

Des profils très divers selon les segments

Dans l'ensemble des activités métropolitaines supérieures (AMS), 62 400 emplois sont occupés par des salariés (90 %) et 6 600 par des non-salariés. Cette proportion est comparable à celle de l'économie de Bordeaux Métropole dans son ensemble, comme à celle des AMS dans les très grandes aires urbaines (TGAU) de France de province. Pratiquement inexistant dans le high-tech industriel (HTI), les indépendants occupent une part réduite dans l'emploi des segments du high-tech services (HTS) et des services financiers (SF).

Avec presque 5 000 emplois, ils sont en revanche très présents dans les services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic) où ils représentent 18 % de l'emploi (*encadré page suivante*). Les plus nombreux exercent dans les affaires juridiques, le conseil pour les affaires, les activités d'architecture, l'ingénierie et les études techniques, les activités comptables.

Par construction, la sphère des AMS associe main-d'œuvre qualifiée et proportion importante de cadres. En 2011, dans Bordeaux Métropole, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'emploi des AMS s'établit à 41 %. C'est plus qu'en Aquitaine mais un peu moins que dans les TGAU (*figure 8*). Dans la métropole bordelaise, cette part gagne 5,5 points en cinq ans. En corollaire, les

parts des employés, des ouvriers et des professions intermédiaires diminuent.

Le niveau de diplôme des personnes travaillant dans les AMS est naturellement élevé : plus de 64 % sont titulaires d'un diplôme universitaire (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle). Cette proportion est toutefois un peu inférieure à celle de l'ensemble des TGAU.

La rémunération des salariés varie d'un segment à l'autre mais est toujours supérieure à celle des salariés de la métropole bordelaise toutes activités confondues.

La part des femmes en emploi dans les AMS de Bordeaux Métropole est élevée. Certes, elle reste en deçà de ce qui s'observe dans l'économie générale du territoire mais elle est plus importante que dans les AMS de l'Aquitaine et des TGAU de France de province.

Le high-tech industriel emploie moins de femmes et de plus en plus de cadres

Le high-tech industriel (HTI) est le segment le moins féminisé, avec seulement un quart de femmes employées. Le recours au temps partiel y est marginal.

Dans ces industries manufacturières de haute technologie, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est de 42 %. C'est plus que dans le HTI de la Gironde et de l'Aquitaine, et c'est dans ce segment que la progression depuis 2006 est la plus forte : + 8 points. Toutes les catégories socioprofessionnelles perdent des emplois, à l'exception notable des cadres. Ainsi, parmi les métiers les plus fréquemment exercés, se trouvent désormais aux côtés des ouvriers et des professions intermédiaires (techniciens de fabrication et de contrôle-qualité, de recherche-développement, d'installation et de maintenance) beaucoup d'ingénieurs et de cadres d'études dans les fonctions recherche et développement (mécanique et travail des métaux, électricité, électronique, informatique) et des cadres de fabrication.

8 Indicateurs sur l'emploi des activités métropolitaines supérieures dans différents territoires

Profil des emplois des activités métropolitaines supérieures en 2011

	Bordeaux Métropole	Aquitaine	13 TGAU de province	France de province
Part des activités métropolitaines supérieures dans l'emploi total (%)	17,9	11,2	16,5	11,1
Part des salariés (%)	90,4	88,1	90,2	89,4
Part des femmes (%)	45,6	44,6	41,9	43,4
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures (%)	41,2	34,8	43,4	33,9
Part des titulaires d'un diplôme universitaire (%)	64,2	59,3	66,3	57,8
Âge médian (ans)	41	42	40	41

TGAU : Très grandes aires urbaines

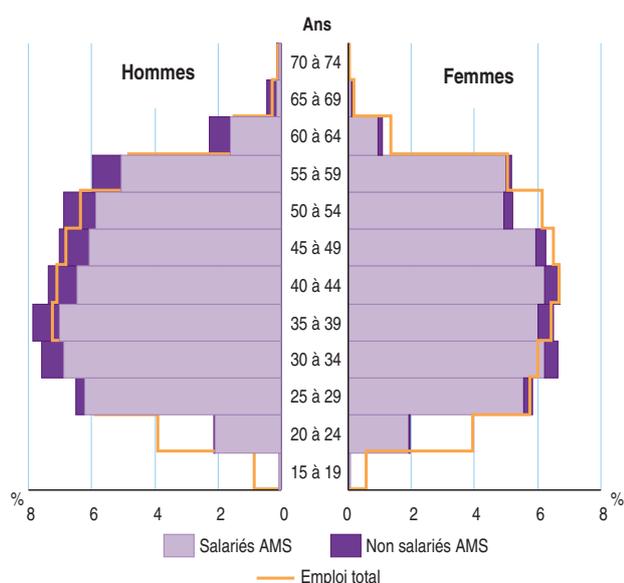
Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

Les titulaires d'un diplôme universitaire sont majoritaires (60 %), une proportion bien supérieure à celle observée dans ce segment en Aquitaine (49 %).

Enfin, avec un âge médian de 44 ans, le segment HTS est sensiblement plus âgé que les AMS dans leur ensemble dont l'âge médian est de 41 ans (figure 9). Ceci peut expliquer en partie que ce soit aussi le segment le plus rémunérateur en 2011 : les salariés y ont perçu en moyenne un salaire horaire net de 19,2 euros, contre 16,5 euros globalement dans les AMS. La différence est significative entre le salaire des hommes (20,0 euros) et celui des femmes (16,3 euros) mais le HTS regroupe les activités les plus rémunératrices pour les salariées.

9 Dans les activités métropolitaines supérieures, l'âge médian est de 41 ans

Pyramide des âges des activités métropolitaines supérieures et de l'emploi total de Bordeaux Métropole



Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

Le high-tech services est particulièrement jeune

Une caractéristique majeure du HTS est qu'il est de loin le segment le plus jeune du secteur, avec un âge médian de 37 ans. Les salariés sont plus jeunes que les non-salariés. La rémunération moyenne s'établit à 16,0 euros nets de l'heure, un peu en deçà de celle du secteur. Mais c'est le segment dans lequel la différence entre salaire des hommes (16,9 euros) et salaire des femmes (14,2 euros) est la plus réduite.

La féminisation des emplois est timide dans ces services aux entreprises : un tiers seulement des emplois sont occupés par des femmes, presque toutes salariées. Le temps partiel est rare.

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est nettement majoritaire : 63 %, soit 22 points de plus que l'ensemble des AMS. Supérieure à celles de l'Aquitaine et de France de province, cette part progresse de 7 points en cinq ans dans Bordeaux Métropole. Les métiers exercés sont le reflet de cette surreprésentation : ingénieurs (salariés ou libéraux), cadres d'études, de fabrication ou d'administration, cadres technico-commerciaux sont très présents. Par ailleurs, 12 % des emplois salariés du HTS sont occupés par des chercheurs de la recherche publique : CNRS, Inra, Inserm, Inrap, Inria. De fait, ces emplois sont très qualifiés : plus de 81 % sont diplômés de l'université, une proportion très supérieure à celle des autres segments. Plus d'une personne en emploi sur deux, salariée ou indépendante, est titulaire d'un diplôme de 2^e ou 3^e cycle.

Services aux entreprises à forte intensité en connaissance : des indépendants très diplômés

Dans les Sefic, les niveaux de diplôme sont dans leur ensemble proches de la moyenne des AMS. Mais la dichotomie est très nette entre salariés, où 60 % des actifs sont diplômés du supérieur, et les indépendants, où 81 % le sont.

La proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures est modeste (39 %) et c'est la part qui progresse le moins en cinq ans. Les professions et catégories socioprofessionnelles majoritaires comptent peu de cadres au sein du salariat. On y dénombre surtout des employés administratifs, des professions intermédiaires administratives et commerciales et des techniciens.

Ce segment est davantage féminisé (47 %), soit un peu plus que la moyenne des AMS, et presque autant que dans l'emploi total de Bordeaux Métropole. Chez les salariés, les femmes sont majoritaires. C'est dans ce segment que le temps partiel est le plus répandu : 14 %.

Les salariés disposent d'une rémunération nette horaire de 15,0 euros, la plus basse du secteur des AMS. Les femmes

Professions libérales : 18 % des Sefic

Dans les services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic), presque 5 000 personnes exercent en libéral au sein de Bordeaux Métropole, soit 18 % de l'emploi des Sefic. Ce segment concentre ainsi les trois quarts des indépendants des AMS. Avocats, architectes, conseils et experts libéraux (en études économiques, organisation et recrutement, gestion et fiscalité), experts comptables, ingénieurs conseils libéraux et notaires sont les professions les plus répandues. Avec les indépendants prestataires de services, assimilés aux commerçants, ce sont également les professions qui se sont le plus développées depuis 2006. Au total, le nombre de non-salariés progresse de 30 % dans ce segment qui représente l'immense majorité des 1 200 emplois libéraux créés dans la métropole bordelaise en cinq ans.

Presque un tiers des indépendants dans les Sefic (31 %) sont des femmes. C'est le segment ayant la part de femmes non salariées la plus élevée. Comme dans les autres versants des AMS, les non-salariés des Sefic sont sensiblement plus âgés que les salariés, leur âge médian s'établit à 45 ans.

ont les rémunérations les plus basses avec 13,3 euros contre 16,7 pour les hommes.

Dans les services financiers, deux salariés sur trois sont des femmes

C'est dans ce segment que l'on trouve en proportion le plus de femmes en emploi (63 %), une part qui atteint 64 % chez les salariés. Le recours au temps partiel concerne 11 % des emplois.

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est faible - moins de 30 % - même si elle progresse de quatre points entre 2006 et 2011. Elle est toutefois plus élevée dans Bordeaux Métropole qu'en Gironde et qu'en Aquitaine (respectivement 1,9 point de plus et 4,5 points de plus). De fait, les métiers qui y sont exercés par un grand nombre de salariés relèvent principalement des professions intermédiaires et des employés : chargés de clientèle

bancaire, employés des services commerciaux ou techniques de la banque ou des assurances, professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances, auxquels s'ajoutent les chefs d'établissement et responsables de l'exploitation bancaire. Les niveaux de diplômes reflètent cette répartition en professions et catégories socio-professionnelles. Les personnes titulaires d'un diplôme de 2^e ou 3^e cycle sont majoritaires (57 %), mais c'est le segment où cette proportion est la moins élevée. Comme dans les Sefic, la différence est notable entre salariés et non-salariés. Pour ces derniers, cette proportion frôle les 73 %.

L'âge médian dans les services financiers est de 44 ans, plus élevé que celui des AMS. Les salariés y perçoivent en moyenne 17,3 euros nets de l'heure, mais l'écart est significatif entre le salaire perçu par les hommes (21,1 euros, le plus élevé du secteur) et celui versé aux femmes (14,7 euros).

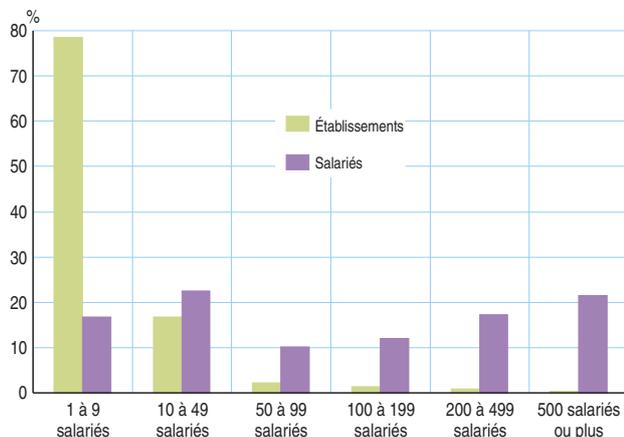
Des établissements de très petite taille et essentiellement régionaux

Les activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole regroupent essentiellement des petits et très petits établissements. Elles se composent de 70 % d'établissements non employeurs et de 23 % employant de 1 à 9 salariés. Ce portrait de l'appareil productif des AMS est à l'image de celui de l'ensemble des très grandes aires urbaines (TGAU) de France de province.

Parmi les employeurs, les grands établissements de 500 salariés ou plus, en nombre restreint, concentrent plus de 20 % de l'emploi salarié des AMS de la métropole bordelaise (figure 10).

10 Les très petits établissements sont les poumons des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole

Part des établissements et de l'emploi en équivalent temps plein des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole par taille



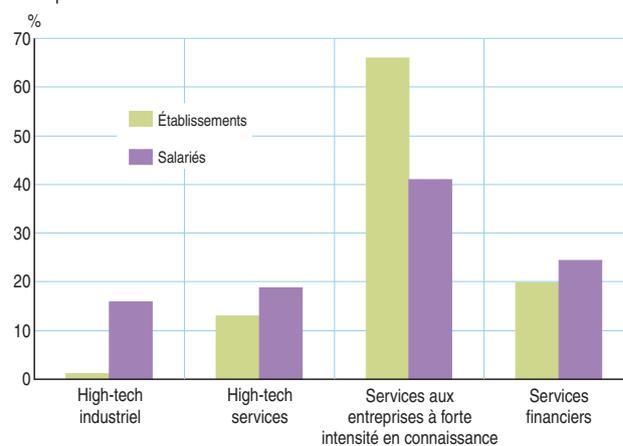
Champ : Établissements employeurs
Source : Insee, Clap 2011

Les Sefic concentrent établissements et emplois

Les services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic) occupent une place importante en concentrant deux tiers des établissements des AMS de Bordeaux Métropole (figure 11). Cette part est comparable à celle des TGAU, bien qu'elle leur soit supérieure de 1,5 point. Il s'agit d'un segment de petites structures dont les trois quarts n'emploient pas de salariés. De ce fait, l'effectif salarié moyen s'établit à 2,4 ETP par établissement, le plus faible des quatre segments.

11 De gros établissements dans le high-tech industriel

Répartition des établissements et des effectifs salariés en équivalent temps plein par segment des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole



Champ : Établissements employeurs et non employeurs
Source : Insee, Clap 2011

Une concentration de gros établissements dans le high-tech industriel

Le high-tech industriel (HTI) cumule plus de la moitié des établissements de 500 salariés ou plus des AMS de la métropole bordelaise. Il se démarque de celui de l'ensemble des TGAU pour lequel cette part avoisine les 40 %. Globalement, l'effectif moyen par établissement dépasse les 56 salariés dans ce segment alors qu'il est de trois salariés dans l'ensemble des autres segments.

Le high-tech services (HTS) et les services financiers présentent un visage intermédiaire entre le faible volume de grands établissements du HTI et les nombreuses très petites structures des Sefic.

La part d'établissements employant de 1 à 9 salariés atteint 81 % pour ces deux segments, celle des 10 à 49 salariés se situe à 15 %. Dans ces deux segments, la part des établissements comptant de 1 à 49 salariés est globalement au même niveau que celle des AMS des TGAU. Cependant, la proportion d'établissements de 1 à 9 salariés est plus importante que pour ces deux segments, de l'ordre de 86 %, au détriment des structures de 10 à 49 salariés.

Bien que les services financiers comptent plus d'établissements que le HTS, les effectifs salariés en

équivalent temps plein sont proches, de même que les effectifs moyens par établissement.

Les activités métropolitaines supérieures sont fortement implantées dans la région

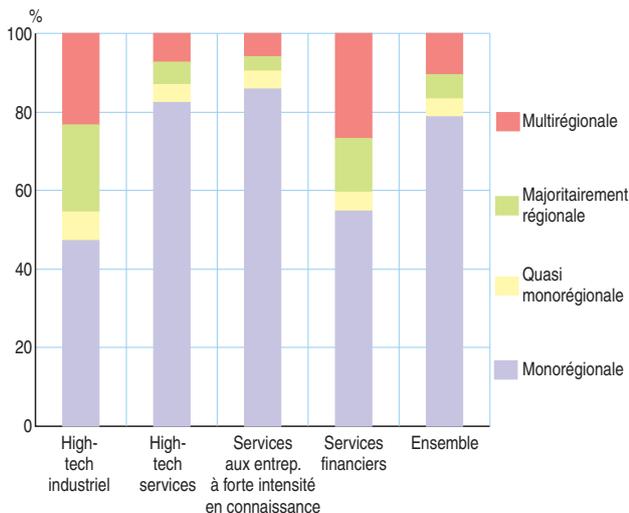
Avertissement : Dans cette partie, les activités métropolitaines supérieures sont étudiées sous l'angle de l'entreprise afin de mieux appréhender l'ancrage local. Les entreprises sont classées selon leur présence dans la région : monorégionales, quasi monorégionales, majoritairement régionales ou multirégionales (respectivement 100 % des salariés travaillent dans la région, 80 % ou plus, 50 % ou plus et moins de 50 %).

L'ancrage régional des AMS de Bordeaux Métropole est très marqué. Ainsi, 79 % des entreprises sont monorégionales et près de 90 % sont majoritairement régionales (figure 12). La part d'entreprises monorégionales des AMS de Bordeaux Métropole est conforme à celle des autres territoires avec un résultat équivalent pour la France de province et 1 point de moins que dans les TGAU.

De même, plus de 84 % des entreprises des AMS de la métropole bordelaise ont leur siège social situé dans la région.

12 Les activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole enracinées en Aquitaine

Régionalité des entreprises des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole



Champ : Secteur marchand, hors agriculture, employeur et ayant un chiffre d'affaires strictement positif, hors intérimaires
Sources : Insee, É sane, Lifi, Clap 2011

Des services financiers davantage multirégionaux

Les services financiers (SF) sont le segment le plus multirégional (27 %). Cette part est inférieure de trois points à celle de la France de province et d'un demi-point à celle des TGAU. Les entreprises des SF gardent cependant une monorégionalité importante. Elles entretiennent des liens interrégionaux non négligeables, mais leur contrôle n'échappe pas aux AMS de Bordeaux Métropole. En effet, un peu plus de 60 % de leurs sièges sociaux sont implantés en Aquitaine. Elles ne sont que 3 % à appartenir à des groupes étrangers, ce qui est un peu supérieur aux SF de l'ensemble des TGAU de France de province.

High-tech services et Sefic très implantés dans la région

En 2011, plus de 8 entreprises sur 10 dans le high-tech services (HTS) et les services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic) sont monorégionales, résultat inférieur à ceux de la France de province et des TGAU.

Près de 9 entreprises sur 10 pour le HTS (et plus de 9 sur 10 pour les Sefic) ont leur siège situé en Aquitaine. De plus, 90 % sont indépendantes des multinationales françaises ou étrangères.

Le high-tech industriel plus dépendant

Les entreprises du high-tech industriel (HTI) sont les moins monorégionales. Environ un quart de ces entreprises sont multirégionales. Cette présence d'entreprises multirégionales est plus accentuée que dans les autres territoires avec 5 points de plus que la France de province, 4 points de plus que les TGAU et 3 points de plus que l'Aquitaine.

Le HTI de Bordeaux Métropole est relativement dépendant de sièges sociaux extérieurs à la région. Ainsi, près de 40 % des entreprises de ce segment ont un siège social dans une autre région, alors que ce ratio est de 30 % pour l'Aquitaine.

Il présente aussi un attachement local modéré avec 56 % de ses entreprises liées à des groupes.

Ces groupes restent majoritairement français avec 48 % de multinationales hexagonales et 22 % de groupes franco-français. Ceci s'explique par la présence et le poids économique de grands groupes nationaux du secteur de l'aéronautique tels Safran ou Dassault Aviation.

Ce segment est cependant le plus impacté par l'international avec 17 % de têtes de groupe étrangères. Cette présence étrangère est plus prégnante dans la métropole bordelaise : 11 % en Aquitaine et 13 % en France de province.